



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2020-06008

PUBLIÉ LE 17 JUIN 2020

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire

37-2020-06-16-001 - DASEN - composition de la commission d'appel de fin de troisième
(2 pages)

Page 3

37-2020-06-16-002 - DASEN - composition de la commission d'appel de fin de troisième
(2 pages)

Page 6

Préfecture d'Indre et Loire

37-2020-06-16-001

DASEN - composition de la commission d'appel de fin de
troisième

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique
d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des Services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'éducation ;
VU l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
VU l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES

La Présidente : Madame Hélène GERVAIS

I.E.N. Information et Orientation, Représentante du Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Vice-Président : Monsieur Eric DELANGUE
Proviseur du lycée professionnel François Clouet
à Tours

Madame Sophie CHARBONNIER
Principale du collège Stalingrad
à Saint-Pierre-des-Corps

Monsieur Michel LEVEQUE
Principal du collège Rameau à Tours

Madame Patricia MAINGUET
Conseillère Principale d'Education
du collège Jean Roux à Fondettes

Madame Patricia GAY
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
d'Amboise

Madame Virginie AUBERT
Professeure certifiée de Lettres
au collège Champ de la Motte à Langeais

Madame Yannick NEDELEC
Professeur certifié de mathématiques
au collège René Cassin à Ballan-Miré

Monsieur Nicolas VOISIN
Professeur certifié d'Histoire-Géographie
au collège Lucie et Raymond Aubrac à Luynes

MEMBRES SUPPLEANTS

Madame Isabelle FERNANDES
Proviseure du lycée Jean Monnet
à Joué-lès-Tours

Monsieur Jacques DASSY
Principal du collège Raoul Rebout
à Montlouis-sur-Loire

Madame Béatrice REINERT
Conseillère Principale d'Education
du collège Philippe de Commines à Tours

Monsieur Philippe LEROY
Psychologue de l'éducation nationale
CIO de Tours et de Joué-lès-Tours

Madame Marie CHARIL de VILLANFRAY
Professeure certifiée Histoire - géographie
Collège Montaigne à Tours

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

MEMBRES TITULAIRES (3) :

Monsieur Cyril CAMUS, FCPE
Monsieur Yves CHANVALON, FCPE
Madame Florence GOMES, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Géraldine SIMON, médecin de santé - CMS secteurs Saint-Pierre-des-Corps et Tours centre

Monsieur Fabien TESTE, assistant social scolaire – Collèges Anatole France et Ronsard à Tours

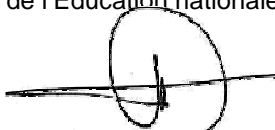
Madame Anaïs SEBES, assistante sociales scolaire – secteur Saint-Pierre-des-Corps

ARTICLE 3 : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2020.

ARTICLE 4 : La Secrétaire Générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 16 juin 2020

Pour le Recteur et par délégation,
L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,



Dominique BOURGET

Préfecture d'Indre et Loire

37-2020-06-16-002

DASEN - composition de la commission d'appel de fin de
troisième

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique
d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des Services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'éducation ;
VU l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
VU l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES

La Présidente : Madame Hélène GERVAIS

I.E.N. Information et Orientation, Représentante du Directeur académique des Services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Vice-Président : Monsieur Arnaud FARGE

Proviseur du lycée professionnel Henri Becquerel
à Tours

Madame Marie-Claude BONIN

Principale du collège Lamartine à Tours

Monsieur Sébastien GONCALVES

Principal du collège Pablo Neruda à Saint-Pierre-des-Corps

Monsieur Sébastien RUIZ-LOMBARDO

Conseiller Principal d'Education
du collège Val de l'Indre à Monts

Madame Marylise TRIBOUILLAT

Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
de Chinon

Madame Christelle BOURREAU

Professeure agrégée de Lettres
au collège Albert Camus à Montbazou

Madame Caroline L'EXCELLENT-MANSARD

Professeure certifiée de mathématiques
au collège Val de l'Indre à Monts

Monsieur Sébastien LEDOUX

Professeur certifié d'Histoire-Géographie
au collège Henri Bergson à Saint-Cyr-sur-Loire

MEMBRES SUPPLEANTS

Madame Isabelle FERNANDES

Proviseure du lycée Jean Monnet
à Joué-lès-Tours

Madame Micheline BOUQUET

Principale du collège Jules Ferry à Tours

Madame Béatrice REINERT

Conseillère Principale d'Education
du collège Philippe de Comynes à Tours

Monsieur Philippe LEROY

Psychologue de l'éducation nationale
CIO de Tours et de Joué-lès-Tours

Madame Alexia LEURENT

Professeure certifiée de Lettres
Collège Rameau à Tours

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

MEMBRES TITULAIRES (3) :

Madame Sophie CHOLLET-GERVAIS, FCPE
Monsieur Gwenaël GIBOIRE, FCPE
Madame Véronique RAGNAUD-LEMARCHAND, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

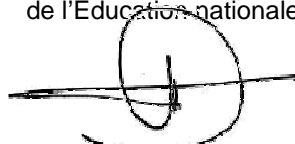
Docteur Anne GALLOIS, médecin de santé - CMS secteur Chinon
Madame Véronique DESPIERRE, assistante sociale scolaire – Lycée Grandmont et collège
Corneille à Tours
Madame Anaïs SEBES, assistante sociale scolaire – secteur Saint-Pierre-des-Corps (suppléante)

ARTICLE 3 : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2020.

ARTICLE 4 : La Secrétaire Générale de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 16 juin 2020

Pour le Recteur et par délégation,
L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,



Dominique BOURGET